

Accréditation des 11 écoles doctorales de Pays de la Loire et de Bretagne Le fruit d'un engagement collectif

Jeudi 22 février 2018, 21 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Pays de la Loire et de Bretagne, 7 universités et 14 écoles¹, étaient réunies autour du Président de l'Université Bretagne Loire à Rennes pour signer les conventions d'accréditation pour 5 ans des 11 écoles doctorales portées par l'Université Bretagne Loire. Il s'agit d'un temps important pour la Recherche de l'Ouest de la France qui permet le plein déploiement de 11 nouvelles écoles doctorales, toutes bi-régionales.

Après 3 ans et demi de travail, l'Université Bretagne Loire a déployé ses 11 écoles doctorales. Ce sont donc plus de 5 000 jeunes chercheurs qui bénéficient d'un dispositif solide qui leur garantit des perspectives de carrière diversifiées.

Les écoles doctorales, véritable creuset d'émulation scientifique, offrent un environnement propice à une recherche d'excellence.

Opérationnelles depuis septembre 2017, elles ont pour mission d'assurer la qualité du Doctorat, depuis la sélection des candidat-es jusqu'à la poursuite de carrière des docteur-es.

Offre de formations disciplinaires, attribution de financements, suivi et encadrement des doctorant-es, organisation d'échanges scientifiques et intellectuels : autant d'actions assurées par les écoles doctorales au service d'une société en transition.

Le doctorat : fer de lance de la Recherche et de l'attractivité pour le territoire

L'Université Bretagne Loire et ses membres portent une ambition majeure pour le doctorat, fer de lance de la promotion de la recherche de l'Ouest de la France. Le Doctorat constitue l'un des leviers majeurs d'attractivité et de visibilité du territoire.

La formation doctorale relève de la compétence de l'Université Bretagne Loire, en co-accréditation avec ses établissements membres.

Avec 225 laboratoires travaillant en réseau et plus de 1 000 docteur-es diplômé-es chaque année, l'échelle bi-régionale offre une masse critique pertinente et cohérente.

Le 27 juin 2017, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) avait adopté à une très large majorité l'accréditation du Doctorat portée par l'Université Bretagne Loire et ses établissements membres pour 5 ans. Ce réel succès démontrait que le collectif au sein de l'Université Bretagne Loire a du sens et qu'il donne d'excellents résultats.

11 nouvelles écoles doctorales sur les champs disciplinaires et thématiques suivants :

- [Ecole doctorale Arts Lettres Langues \(ALL\)](#)
- [Ecole doctorale Biologie Santé \(BS\)](#)
- [Ecole doctorale Droit et Science Politique \(DSP\)](#)
- [Ecole doctorale Ecologie, Géosciences, Agronomie et Alimentation \(EGAAL\)](#)
- [Ecole doctorale Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique \(ELICC\)](#)
- [Ecole doctorale Matière, Molécules Matériaux \(3M\)](#)
- [Ecole doctorale Mathématiques STIC \(MathSTIC\)](#)
- [Ecole doctorale Sciences de la Mer et du Littoral \(SML\)](#)
- [Ecole doctorale sciences Economiques et sciences De Gestion \(EDGE\)](#)
- [Ecole doctorale Sciences pour l'Ingénieur \(SPI\)](#)
- [Ecole doctorale Sociétés, temps, territoires \(STT\)](#)

Contact médias (Iconographie et interview sur demande)

Joanna Robic joanna.robic@u-bretagne Loire.fr - 06 73 26 98 25
En savoir + : u-bretagne Loire.fr et sur twitter @UBretagneLoire

¹ Etablissements co-accrédités :: Université d'Angers - Université Bretagne Occidentale - Université Bretagne Sud - Le Mans Université - Université de Nantes - Université de Rennes 1 - Université Rennes 2 - Agrocampus Ouest - CentraleSupélec - Ecole Centrale de Nantes - ENSAB - EHESP - ENIB - ENS Rennes - Ensa Nantes - ENSAI - ENSCR - ENSTA Bretagne - IMT Atlantique - INSARennes - Oniris